

ACTION URGENTE

ÉTHIOPIE. UN JOURNALISTE ARRÊTÉ DANS LE CADRE DE L'ÉTAT D'URGENCE

Le 13 novembre 2023, Belay Manaye, cofondateur et présentateur de la chaîne d'informations YouTube Ethio News, a été arrêté à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, par un groupe de policiers en uniforme et d'autres membres des forces de sécurité en civil. À ce jour, il n'a été ni interrogé ni informé des motifs de son arrestation et de sa détention, bien qu'il semble que cela soit lié à son travail de journalisme sur le conflit dans la région Amhara. Dans le cadre de l'état d'urgence, le gouvernement éthiopien a arrêté arbitrairement sept autres journalistes pour des motifs liés au conflit dans la région Amhara, et n'en a libéré que quelques-uns. Les autorités éthiopiennes doivent libérer immédiatement et sans condition Belay Manaye et les deux autres journalistes détenus en lien avec leur travail dans le cadre de l'état d'urgence.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Premier ministre de la République fédérale démocratique d'Éthiopie

Abiy Ahmed Ali

X : @AbiyAhmedAli

Facebook : Abiy Ahmed Ali

Fax : +251 111 226 292

Courriel : info@pmo.gov.et

Monsieur le Premier ministre,

Je vous écris pour vous faire part de ma préoccupation quant à la détention arbitraire de journalistes en Éthiopie depuis l'instauration de l'état d'urgence. Parmi ces journalistes figure **Belay Manaye**, cofondateur et présentateur de la chaîne d'informations YouTube Ethio News, arrêté le 13 novembre 2023 à Addis-Abeba, la capitale éthiopienne, par un groupe de policiers en uniforme et d'autres membres des forces de sécurité en civil. Il est maintenu en détention arbitrairement depuis et n'a reçu aucune information sur les motifs de sa détention. Il n'a pas non plus pu s'entretenir avec un avocat et n'a pas été présenté à un tribunal pour des procédures officielles. Bien qu'aucune explication officielle n'ait été donnée et qu'aucune accusation n'ait été portée, il semble que Belay Manaye ait été pris pour cible par les autorités en raison de son travail de journalisme sur le conflit dans la région Amhara.

De plus, la famille de Belay Manaye a déclaré ne pas avoir pu le voir depuis sa dernière visite il y a trois mois dans le camp militaire d'Awash Arba, où il a été transféré le 6 décembre 2023, et qui se trouve à 240 kilomètres de chez lui. Ses proches ne peuvent le contacter que par téléphone, parfois à plusieurs semaines d'intervalle, et lors d'appels pour lesquels les autorités pénitentiaires sont présentes. Ses proches ont également exprimé leur préoccupation quant à sa santé, car il a été blessé lorsque des vents violents ont détruit les cellules de détention du camp militaire où il est détenu. À ce jour, il n'a pas reçu de soins médicaux pour ces blessures.

Malheureusement, il ne s'agit pas d'un cas isolé. Les autorités éthiopiennes ont eu recours à l'état d'urgence, instauré en août 2023, pour museler la presse et la dissidence pacifique. La détention généralisée de journalistes constitue une violation claire de leur droit à la liberté d'expression et de la liberté de la presse, protégés par des conventions régionales et internationales relatives aux droits humains, auxquelles l'Éthiopie est partie. Il est indispensable que les autorités éthiopiennes respectent leurs obligations nationales et internationales en matière de droits humains, ainsi que le droit à la liberté d'expression, et notamment la liberté des médias.

Je vous demande de libérer immédiatement et sans condition Belay Manaye ainsi que tous les autres journalistes maintenus arbitrairement en détention, à moins qu'ils ne soient officiellement inculpés d'une infraction dûment reconnue. En attendant sa libération, Belay Manaye doit être détenu dans des conditions conformes aux normes internationales, ne doit pas être soumis à des actes de torture ni à d'autres formes de mauvais traitements, et doit pouvoir voir immédiatement et régulièrement ses proches et des avocats et bénéficier de tous les soins médicaux nécessaires.

Veuillez agréer, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Belay Manaye est le cofondateur d'Ethio News, une chaîne d'informations YouTube, pour laquelle il est rédacteur en chef et présentateur. Il avait précédemment été arrêté en 2020 pour des accusations d'incitation à la violence. Il avait été libéré 46 jours plus tard sans avoir été officiellement inculpé.

Le 2 février 2024, la Chambre des représentants du peuple a approuvé la prolongation de l'état d'urgence, lequel est entré en vigueur le 4 août 2023 face à l'escalade de la violence entre les forces gouvernementales et la milice Fano dans la région Amhara. Depuis, l'état d'urgence instauré dans tout le pays a conféré au gouvernement des pouvoirs étendus, lui permettant d'arrêter des suspects sans mandat du tribunal, d'imposer des couvre-feux, d'empêcher la liberté de mouvement et d'interdire les assemblées publiques ou les associations. En Éthiopie, les autorités successives ont utilisé la loi relative à l'état d'urgence pour réduire au silence l'opposition pacifique, en arrêtant arbitrairement des responsables politiques de premier plan critiques à l'égard du gouvernement, ainsi que des journalistes. Le gouvernement actuel a également souvent eu recours à de vieilles tactiques, cinq responsables politiques et trois journalistes au moins ayant été arrêtés et étant maintenus en détention sans inculpation au titre de l'état d'urgence, d'après les membres de leurs familles.

Le camp militaire d'Awash Arba, où est détenu Belay Manaye, a été utilisé par les gouvernements précédents et actuel pour maintenir massivement en détention des journalistes, des personnalités politiques d'opposition et d'autres personnes. Le camp est tristement célèbre pour ses conditions de détention, notamment le manque de nourriture et d'eau propre, les conditions sanitaires médiocres et les allégations de torture.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : anglais, français, amharique
Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 9 mai 2024
Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Belay Manaye (il)